



COMMUNE DE FOUSSEMAGNE

Mairie : 11 rue d'Alsace - 90150 FOUSSEMAGNE

Tél : 03.84.23.34.40

Courriel : secretariat@fousseماغne.com

Horaires d'ouverture : lundi / jeudi : 16h à 18h et mercredi / samedi : 10h30 à 12h

BULLETIN n° 307 du 9 avril 2020

Détection des premiers signes du covid 19 :

Dans le cadre du plan d'urgence sanitaire, nous vous rappelons les symptômes de détection des premiers signes du covid 19 :

- Vous avez ou avez eu ces derniers jours de la fièvre supérieure à 38 °C, ou vous avez ou avez eu des frissons ou des sueurs.
- Vous présentez une toux sèche depuis quelques jours.
- Vous avez une perte du goût ou de l'odorat.
- Vous avez ou avez ressenti ces derniers jours un mal de gorge. Si vous avez des difficultés à avaler.
- Vous avez de la diarrhée ou des selles molles depuis au moins 3 jours.
- Vous ressentez ou avez ressenti une fatigue anormale ces derniers jours. Vous dormez en journée plus que d'habitude.
- Vous avez une perte d'appétit.
- Vous manquez de souffle ces derniers jours. Lors d'efforts simples, comme monter des escaliers, vous vous sentez plus essoufflé.

En cas de réponses positives à une ou plusieurs de ces questions, n'hésitez pas à **consulter votre médecin traitant**.

En cas de réponses positives à une ou plusieurs de ces questions et si vous avez ressenti des troubles de conscience, de confusion, de malaise ou des difficultés respiratoires, **contactez le 15**.

Rappel fermeture de la mairie et de la médiathèque :

Au vu de la situation actuelle, la mairie et la médiathèque seront fermées durant toute la durée du confinement. **Le secrétariat de mairie reste joignable pour toute demande importante** : par téléphone au 03.84.23.34.40 (de préférence le matin) ou par mail à secretariat@fousseماغne.com

Rappel solidarité :

Si vous avez connaissance de **personnes fragiles** parmi vos voisins, nous vous remercions de prendre de leurs nouvelles ou de leur **proposer vos services** en cas de disponibilité. Vous pouvez également **aviser la mairie** de toute difficulté rencontrée.

Report de l'installation des nouveaux conseils municipaux :

En raison de la crise sanitaire, l'installation des nouvelles équipes municipales élues dès le premier tour des élections n'interviendra pas avant une évolution favorable de la situation. Par conséquent, **l'équipe municipale actuelle reste en place pour gérer les affaires courantes jusqu'à nouvel ordre**.

Benne à déchets verts :

Pendant cette période de confinement, **l'accès aux bennes à déchets verts et à verre est interdit**. Cela n'étant pas considéré comme un déplacement de première nécessité, vous êtes **susceptible d'être verbalisé** en cas de contrôle de la police ou de la gendarmerie.